

COUVERTURE VACCINALE EN BAISSÉ

Résultat de la défiance suscitée par le Gardasil, la couverture vaccinale contre les papillomavirus est en baisse en France depuis 2010 : en 2011, 27 % des jeunes filles de seize ans avaient reçu une vaccination complète. Elles n'étaient plus que 20 % en 2013.

Enquête

SANTÉ

Des vaccins qui rendent malades? Impossible...

Recommandée par les autorités, la vaccination des jeunes filles au Gardasil, qui doit prévenir le cancer du col de l'utérus, fait polémique. Des familles évoquent des effets secondaires graves et mal mesurés. Et c'est l'ensemble des vaccins contenant des sels d'aluminium qui sont pointés du doigt.

« **D**éni », « mépris », « toute-puissance des labos », « maltraitance »... C'est un véritable mur que décrivent les victimes de cette maladie insidieuse qu'est la myofasciite à macrophages (MFM), très fortement soupçonnée d'être causée, chez certains patients génétiquement prédisposés, par les sels d'aluminium présents dans de nombreux vaccins. Des vaccins qui rendent malades, provoquant aussi scléroses en plaques et autres inflammations du système nerveux? Impossible, répondent en chœur une grande partie de la communauté médicale, les laboratoires, l'œil rivé sur leur chiffre d'affaires, et – jusqu'ici – les autorités politiques et sanitaires françaises.

Pourtant, depuis quelques mois, ce haut mur se lézarde un peu. Après une première plainte déposée en novembre 2013, à l'initiative de l'avocat Jean-Christophe Coubris, par la famille de Marie-Océane Bourguignon, dix-huit ans, victime d'une sclérose en plaques consécutive à plusieurs injections de Gardasil (Sanofi-Pasteur MSD), plusieurs dizaines d'autres dossiers ont été transmis au pôle santé du tribunal de grande instance de Paris. Le laboratoire (codétenu par l'américain Merck) mais aussi l'Agence nationale de sécurité du médi-

cament (ANSM) y sont accusés de « blessures involontaires, violation d'une obligation manifeste de sécurité et méconnaissance des principes de précaution et de prévention ». Des démarches ponctuées d'une intense polémique autour de ce vaccin censé prévenir le cancer du col de l'utérus, et recommandé pour les jeunes filles dès onze ans. Mise sur le marché et remboursement à la rapidité suspecte, efficacité contestée, coût important pour la collectivité (243 millions d'euros entre 2007 et 2011, soit 11 % des dépenses totales de vaccins), les arguments des anti-Gardasil interpellent, alors que le dépistage par frottis, qui pourrait prévenir une grande partie de ces cancers, reste encore très insuffisant. Des démarches qui reposent aussi la question – plus ancienne – de la nocivité supposée des adjuvants (les « boosteurs » des vaccins) à base d'aluminium.

Une défiance soi-disant « injustifiée »...

Avant l'été, à l'Assemblée nationale, deux colloques ont été organisés autour de cette thématique, l'un par l'association E3M, qui regroupe depuis 2001 des familles de victimes de MFM, l'autre par le très prudent Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst). Si ce dernier s'est contenté d'évoquer une simple « question controversée », pour le premier, pas de

doute, « l'expertise internationale nous impose d'agir ». Pas encore l'avis de la ministre de la Santé, Marisol Touraine, qui, à l'instar de l'Agence du médicament ou de l'Académie de médecine, a rappelé devant les parlementaires que « l'ensemble des travaux disponibles ne (permettaient) pas d'établir un lien entre les adjuvants vaccinaux et d'éventuelles pathologies ». Un point de vue confirmé cette semaine par le Haut Conseil de la santé publique (HCSP), qui fustige « une défiance tout à fait injustifiée » vis-à-vis du Gardasil et invite même les pouvoirs publics à mettre en place « une offre vaccinale en milieu scolaire ». Le Haut Conseil dit ne pas exclure de recommander l'abaissement de onze à neuf ans de l'âge de la vaccination... « Il y a des raisonnements non scientifiques qui contribuent à des inquiétudes qui n'ont pas lieu d'être », accuse aussi la ministre de la Santé. Assurant que le fameux rapport « bénéfices/risques » des vaccins, qui doit « s'apprécier à l'échelle individuelle mais aussi et surtout à l'échelle collective », est encore largement favorable à ceux-ci. Y compris pour le Gardasil. « Et pour cause ! s'emporte Didier Lambert, le président de l'association E3M. On ne met presque aucun moyen dans l'évaluation de ces risques, qui, de plus, peuvent survenir longtemps après la vaccination. Dans ces conditions, parler de balance bénéfices/risques positive est une absurdité. »

... alors que les témoignages ne manquent pas

Ces risques, justement, quels sont-ils? Comment se manifeste cette myofasciite à macrophages, maladie au nom barbare, méconnue car supposée « rare », mais qui pourrait l'être de moins en moins? Malheureusement, les témoignages ne manquent pas sur le sujet. Celui d'Orianne Lochu, vingt-quatre ans, n'est pas le moins parlant. Il y a six ans, alors en parfaite santé, la jeune fille se fait vacciner – comme le recommandent alors vivement les autorités sanitaires, sous la pression d'un laboratoire pas avare de communications culpabilisantes – contre le papillomavirus humain (HPV), dont certaines formes peuvent être à l'origine du cancer du col de l'utérus (1). « Trois mois après la troisième et dernière injection, les premiers symptômes sont apparus, raconte Orianne. Des douleurs intenses, 24 heures sur 24, une fatigue écrasante, empêchant toute vie quotidienne normale, des troubles de l'attention, de la concentration et de la mémoire... » Impossible pour la jeune fille de poursuivre ses études de médecine. Elle doit même retourner vivre chez ses parents. Elle infirmière, lui médecin anesthésiste, ces derniers ont toujours suivi scrupuleusement le calendrier vaccinal officiel. « On s'est tous fait vacciner contre le H1N1, c'est vous dire que nous ne sommes pas anti-vaccins, au contraire ! » témoigne Marie Lochu. Ces professionnels de santé mettront pourtant plus de trois ans à obtenir un diagnostic clair du mal dont souffre leur fille, à la suite d'une biopsie musculaire : « Myofasciite à macrophages post-vaccinale ». Trois ans d'errance, véritable parcours du combattant de familles soumises à une double peine : celle infligée par la maladie elle-même, à laquelle s'ajoute la suspicion quasi permanente du monde

« Le sentiment d'être victime d'une injustice »

TÉMOIGNAGE Marie, étudiante à Nancy, a contracté une sclérose en plaques après une vaccination au Gardasil. Elle a déposé plainte contre Sanofi et l'Agence du médicament.

« **A** l'époque, toutes les filles de mon âge se faisaient vacciner et mon médecin m'avait conseillé de le faire. Donc, je l'ai fait. Les premiers symptômes sont apparus trois ou quatre mois après la deuxième injection. J'étais engourdie du côté gauche. Cela a duré deux ou trois semaines avant que je ne m'inquiète. Je suis allée chez le médecin pour le troisième rappel, je lui ai parlé de ces symptômes et il m'a envoyée à l'hôpital. Le verdict est tombé au bout de quatre jours : sclérose en plaques. Ce sont mes globules blancs qui mangent la myéline, la gaine de protection qui est autour des nerfs. Quand ceux-ci sont touchés, cela provoque

ce qu'on appelle une poussée. La dernière fois, je n'arrivais plus du tout à marcher, ma jambe gauche était comme prise dans un étau, avec plus aucune sensation dans le bas du corps. C'est aussi dur psychologiquement, avec des angoisses qui peuvent être difficiles à gérer.

Il y a quelques mois, j'étais vraiment en colère. Contre les médecins, qui peuvent vous parler très durement. Contre les laboratoires aussi : c'est quand même scandaleux de jouer ainsi avec la vie des gens pour de l'argent ! Je suis victime de cela. C'est une énorme injustice, qu'il est difficile de surmonter. Mais j'y travaille. Le corps médical me soutient très peu dans mes démarches en justice. Parce qu'il y a un énorme tabou là-dessus. Il y a un an, j'ai commencé à avoir des vertiges énormes, j'étais à deux doigts de m'évanouir. Je suis allée en hôpital de jour et une interne m'a dit que

tout ce que je décrivais, c'était dans ma tête. Être livrée à soi-même comme ça, surtout quand on est une jeune adulte, c'est vraiment dur.

C'est quand j'ai lu le témoignage de Marie-Océane Bourguignon que je me suis rendu compte que mon histoire était similaire. Mais quand on a évoqué avec les médecins les vaccins que j'avais faits (Gardasil et hépatite B), ils ont dit : « Non, ça ne peut pas venir d'un vaccin. » À l'époque, on n'a pas creusé plus, on avait déjà assez à faire avec la maladie. Mais là, ça fait plus de cinq ans que j'ai été diagnostiquée. Je me suis rendu compte que les dates correspondaient.

Pour la plainte, j'étais plutôt réticente, car je sais qu'on ne se bat pas à armes égales contre les laboratoires. Mais ma famille m'y a encouragée. Et c'est vrai que ça m'aide. C'est une étape vers la reconnaissance. » ●

PROPOS RECUEILLIS PAR A. F.

420

C'est le nombre de médecins, dont la pneumologue Irène Frachon, qui ont signé une pétition, en mars dernier, pour réclamer une « mission parlementaire » sur le Gardasil.

Enquête



MISE SUR LE MARCHÉ ET REMBOURSEMENT À LA RAPIDITÉ SUSPECTE, EFFICACITÉ CONTESTÉE, COÛT IMPORTANT POUR LA COLLECTIVITÉ, LES ARGUMENTS DES ANTI-GARDASIL INTERPELLENT. PHOTO CORTIER/BSIP

TRÈS CHER GARDASIL

Parmi les critiques avancées contre le Gardasil (85 % du marché, contre 15 % à son concurrent, le Cervarix, de l'anglais GSK) figure son prix : 369 euros les trois injections, remboursées à 65 % par l'Assurance maladie.

Selon l'association E3M, « le coût de la vaccination, si elle était généralisée, serait prohibitif : 926 millions d'euros pendant trois à cinq ans », correspondant à la période de rattrapage, « puis 148 millions d'euros par an ». Un jackpot que n'est pas prêt à lâcher le géant Merck. Selon le cabinet Seeking Alpha, le Gardasil lui aurait rapporté 1,6 milliard de dollars (soit environ 1,2 milliard d'euros) en 2012.

médical, même une fois le diagnostic posé. « C'est d'une violence et d'une injustice extrêmes », soupire Marie Lochu. « C'est terrible de dire ça, ose Thierry, son mari, mais on se demande s'il n'aurait pas mieux valu qu'Orianne développe un cancer du col de l'utérus. Là, au moins, elle aurait été vraiment prise en charge, et pas traitée comme elle l'a été pendant des années. » « Le plus dur, confirme le médecin Bernard Izard, lui aussi diagnostiqué - tardivement - porteur de "MFM post-vaccinale", ce n'est pas la maladie, mais la défiance permanente de nombreux confrères sur le sujet. »

Cette défiance du monde médical, des institutions sanitaires, et du ministère lui-même, la sénatrice communiste du Val-de-Marne, Laurence Cohen, s'y est aussi heurtée.

« C'est fou qu'un problème de santé publique comme celui-là n'ait pas droit à un débat argumenté, serein et fondé sur la recherche scientifique ! On a l'impression que ce sont les labos qui prennent directement les décisions politiques sur le sujet », accuse l'élue. De haute lutte, celle-ci a toutefois obtenu, fin 2013, aidée aussi par deux grèves de la faim de militants de l'association E3M, le financement par l'Agence du médicament d'une étude sur l'impact des sels d'aluminium sur la santé. Ce sont les premiers résultats - partiels - de cette étude qu'est venu présenter à l'Assemblée le professeur Romain Gherardi (Inserm, hôpital Henri-Mondor), codécouvreur de la MFM en 1998 et un des meilleurs spécialistes des maladies neuromusculaires. Ses tests ont été menés sur des souris dont certaines ont été vaccinées avec un vaccin anti-hépatite B. « Après quarante-cinq jours, les animaux vaccinés ne présentaient aucune altération de leur santé. Mais après cent trente-cinq jours, plusieurs affichaient une réduction de leur activité, des signes d'anxiété, des pertes de coordination motrice et d'endurance physique. » Des résultats « très importants », assure le chercheur, « car c'est la première fois qu'un modèle animal reproduit les symptômes de la maladie humaine. Nous avons là des éléments qui permettent de penser qu'il existe un lien de causalité » entre cette maladie et l'adjuvant aluminique des vaccins, conclut-il. Pas de quoi ébranler encore les certitudes des autorités. « Nous connaissons les résultats complets de l'étude de l'ANSM

en 2016, tempère Marisol Touraine. Nous verrons alors si d'autres décisions que celles que nous avons prises jusqu'aujourd'hui s'imposent. » En attendant, la vaccination par Gardasil reste une priorité publique. Ce « vaccin a fait la preuve de son efficacité », assurait François Hollande, en février, lors de la présentation du troisième plan cancer. « Aussi, d'ici cinq ans, nous doublerons la couverture vaccinale contre le cancer

du col de l'utérus. » Un soutien presque inespéré pour Sanofi-Pasteur MSD et sa maison mère, l'américain Merck. Qui tentent aujourd'hui de pousser leur avantage, en réclamant de vacciner aussi massivement... les garçons, en prévention d'autres cancers. L'association E3M réclame, elle, à l'inverse, qu'« aucun vaccin contenant de l'aluminium ne bénéficie d'une promotion particulière tant que les résultats des recherches engagées n'ont pas apporté des réponses satisfaisantes ». Et demande donc logiquement « un financement massif, sur plusieurs années », d'études sur le sujet, ainsi que le retour sur le marché d'un vaccin DTPolio sans adjuvant aluminique, comme cela existait jusqu'en 2008.

« Ces revendications, et les questions que nous posons, commencent à être entendues, veut croire Didier Lambert. Même si on a toujours l'impression que la ministre reste plus à l'écoute des laboratoires que des lanceurs d'alerte. »

ALEXANDRE FACHE

(1) Responsable d'environ 1 000 décès par an en France.